

## Direction des Affaires Culturelles

**2021 DAC 568** Subventions (165.000 euros) et conventions avec 6 établissements cinématographiques parisiens.

### **PROJET DE DELIBERATION**

#### **EXPOSE DES MOTIFS**

Mesdames, Messieurs,

Je vous propose, par le présent projet, d'accorder notre soutien à 6 établissements cinématographiques qui exploitent à Paris 6 salles de cinéma indépendantes et classées art et essai dans les 5e, 6e, 8e, et 17e arrondissements afin de les aider à financer la mise en accessibilité de leurs établissements, des travaux de rénovation et de modernisation ainsi que l'acquisition de nouveaux matériels.

Dans le cadre de sa politique de soutien aux salles de cinéma, la Direction des Affaires Culturelles - Mission Cinéma accompagne les salles dans leurs travaux de modernisation afin de les aider à maintenir une qualité d'accueil élevée des spectateurs dans un contexte parisien à forte concurrence. Ainsi, en 2021, le Studio des Ursulines (5e), le Grand Action (5e) et le Balzac (8e) mèneront des travaux d'aménagements et de rénovation dans leurs salles. Le Grand Action engage des travaux de grande envergure permettant à la fois une rénovation énergétique du cinéma et surtout la construction d'une salle supplémentaire afin d'accompagner sa croissance. La réouverture complète est prévue pour la fin d'année 2021.

La Ville de Paris accompagne également les salles de cinéma face aux enjeux du numérique et du renouvellement des publics en apportant son soutien au l'Arlequin (6e) et au Cinéma des Cinéastes (17<sup>e</sup>) pour le renouvellement de leurs projecteurs numériques et au Club de l'Etoile (17e) pour l'achat de matériels de captation et de streaming de leurs animations à destination du public des 15-35 ans.

Dans le cadre de la politique municipale en faveur du cinéma, je vous propose donc de m'autoriser à signer les 6 conventions. L'aide en investissement apportée aux 6 établissements cinématographiques parisiens, d'un montant total de 165.000 euros, permettra d'améliorer les conditions d'accueil de tous les publics et de favoriser la relance d'un secteur particulièrement touché par les fermetures administratives liées à la crise sanitaire.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer et m'autoriser à signer les 6 conventions jointes en annexe à ce projet de délibération.

La Maire de Paris